



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.14/301
16 novembre 1964
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Septième session
Nairobi, 9 - 23 février 1965
Point 5(d) (iv) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES

1. Les principales activités de caractère général du secrétariat dans le domaine des ressources naturelles ont été les suivantes :

- a) Un document de base a été préparé sur chaque sujet important conformément aux programmes de travail passés et en cours. Les documents doivent servir de cadre à l'étude rationnelle du développement des ressources naturelles pendant les cinq années à venir.
- b) Corrélativement, le secrétariat a créé un Service de référence dans le domaine des ressources naturelles concernant, en premier lieu, l'eau, les minéraux et l'énergie. On a constaté, en effet, que ni l'élaboration à long terme de programmes de travail ni l'avancement des projets, ni la prestation de services consultatifs ne pouvaient avoir lieu, en l'absence d'un service de référence.
- c) En même temps, les efforts du secrétariat pour instaurer une collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, ont donné de bons résultats. Un exemple de cette collaboration est la convocation conjointement, par la CEA et l'UNESCO, de la Conférence sur l'organisation de la recherche et la formation du personnel en Afrique en ce qui concerne l'étude, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles, qui s'est tenue à Lagos du 28 juillet au 6 août. Le secrétariat a présenté officieusement des propositions à l'UNESCO en vue

d'une collaboration plus poussée dans la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence. On trouvera ci-dessous d'autres exemples de cette collaboration.

- d) Le secrétariat accorde une grande attention aux problèmes de main-d'oeuvre dans le domaine de l'exploration, de l'évaluation et de la mise en valeur des ressources naturelles. Au cours de missions conduites par le Secrétaire exécutif dans différents pays d'Europe de l'ouest et de l'est et en Inde, on a beaucoup souligné le besoin d'une formation dans certaines matières et les réactions dans les pays visités ont été très favorables. Le Service de la formation, créé en collaboration avec l'UNESCO, sera chargé de poursuivre l'activité dans le domaine de la formation.
2. On trouvera ci-dessous un résumé des activités, selon les sujets :
- a) En collaboration avec l'OMM, le secrétariat a mené une enquête sur les insuffisances des données hydrologiques en Afrique. La CEA et l'OMM ont étudié les réponses à des questionnaires et un rapport a été rédigé pour être envoyé aux pays membres. Ce rapport contient des recommandations non seulement sur des mesures déterminées à prendre mais aussi sur les sources d'assistance extérieure auxquelles on peut s'adresser par l'intermédiaire de la CEA et de l'OMM.
- b) Le secrétariat s'intéresse activement au développement et aux travaux de deux organisations internationales qui se forment en Afrique de l'ouest : la Commission du bassin du Tchad qui groupe les gouvernements du Cameroun, du Tchad, du Niger et de la Nigéria et l'organisation inter-gouvernementale qui concerne le bassin du Niger et dont feront partie les gouvernements du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger, de la Nigéria et du Tchad. Le rôle que ces deux organisations pourraient jouer dans le développement des ressources hydrauliques en particulier et dans

le développement économique en général est énorme et le secrétariat se propose de contribuer pleinement à leur progrès et à leurs travaux. Le secrétariat s'intéresse aussi activement au développement du bassin du Niger. Par son intermédiaire une assistance bilatérale a été fournie en vue d'une étude de la navigabilité sur le cours moyen du Niger.

- c) Des arrangements sont pris au sujet d'un stage de formation, organisé conjointement par la CEA, la FAO et l'OMS, à la constitution de petits ouvrages d'adduction d'eau, qui aura lieu en 1965. Un Cycle d'études sur l'exploitation des eaux souterraines, qui devait se tenir en 1964, a été remis à plus tard, les gouvernements des pays membres ne s'y étant pas suffisamment intéressés.
- d) On a consacré beaucoup de temps et de réflexion à la préparation d'un document de base sur les ressources hydrauliques et à la création du groupe des ressources hydrauliques du Service de référence.

Ressources minérales

3. Le secrétariat s'est attaché essentiellement à fournir des services consultatifs aux gouvernements, à présenter au Fonds spécial des demandes des gouvernements et à formuler des recommandations relatives à l'assistance technique. En 1964, l'activité a porté particulièrement sur les pays suivants : Bassoutoland, Bétchouanaland, Malawi, Ile Maurice, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Côte-d'Ivoire, Nigéria, Tanganyika, Swaziland, RAU. Le secrétariat a fourni une aide et donné des avis pour faciliter la présentation des demandes au Fonds spécial, pour établir les plans de machines d'extraction simples, pour organiser l'exploitation de mines d'or en coopération et pour préparer une législation minière. Deux manuels d'instructions sur la prospection minière et sur l'enrichissement des minerais sont en préparation.

4. On s'occupe de constituer le groupe des minéraux du Service de référence sur les ressources naturelles. Son utilité est particulièrement grande pour la planification et le développement d'industries au plan national et sous-régional.

5. Un document sur le Développement des ressources minérales, sur lequel s'appuieront principalement les programmes de travail des cinq années à venir, a aussi été achevé. Des consultations ont été engagées avec l'UNESCO et le BIT au sujet d'une enquête sur l'insuffisance des moyens d'enseignement et de formation et de la main-d'oeuvre pour l'exploration, l'évaluation et l'exploitation des ressources minérales. Une attention spéciale est aussi accordée à l'étude des tendances du commerce international des minéraux et de leurs effets.

Levés et cartographie

6. Conformément aux recommandations de la première Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique, approuvées par le Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles et des transports, à sa deuxième session, et par la Commission économique pour l'Afrique, à sa sixième session, un groupe d'experts s'est réuni à Addis-Abéba en octobre 1964, pour examiner des propositions relatives à la création de centres de formation aux techniques de la photogrammétrie, des levés géophysiques par avion et de l'interprétation des levés aériens. Cette réunion a été précédée d'une série de consultations avec les gouvernements membres et avec les gouvernements de plusieurs pays extra-africains. Le rapport et les recommandations de la réunion font l'objet du document E/CN.14/CART/128.

7. Le secrétariat a aussi créé une cartothèque et un centre de documentation pour répondre non seulement à ses propres besoins, mais aussi à ceux des planificateurs, des ingénieurs, des démographes, des économistes, etc. qui travaillent pour les gouvernements et les institutions de la région. Le secrétariat est très reconnaissant au Gouvernement des Etats-Unis pour la précieuse série de cartes qu'il lui a envoyée. Il a conclu un accord avec ce Gouvernement pour un échange de cartes et

il examine la possibilité de conclure des accords semblables avec d'autres gouvernements et avec des institutions internationales.

8. On prépare une autre réunion d'experts qui examinera des propositions relatives à la création de services communs spéciaux spécialisés dans les levés et la cartographie. Ces centres offriront à des groupes de pays dans le domaine des levés, de la cartographie et de l'interprétation des services, que les pays ne sont pas en mesure d'organiser chacun de leur côté.

Energie

9. Les travaux dans ce domaine ont été fortement entravés par la difficulté de recruter du personnel. Les activités ont été les suivantes :

- a) Le document E/CN.14/EP.3 a été révisé et publié conformément à la demande de la Réunion africaine sur l'énergie électrique. C'est la Commission économique pour l'Europe qui s'en est chargée.
- b) Une étude sur les problèmes de l'énergie en Afrique du nord a été préparée, avec l'aide de la CEE, à l'intention d'une réunion inter-gouvernementale à Tanger.
- c) Des accords bilatéraux ont été conclus avec le Gouvernement d'Israël pour la création à Niamey d'un centre de recherche sur l'énergie solaire.
- d) Des documents ont été préparés à l'intention de la Réunion régionale sur le pétrole et le gaz naturel, qui doit avoir lieu en 1967.
- e) On prépare, avec l'aide de la CEE, un document sur les prix de l'énergie électrique.

10. Des consultations ont été engagées avec l'UNESCO et le BIT en vue d'une enquête sur les besoins en main-d'oeuvre et les problèmes relatifs à la main-d'oeuvre dans le domaine de l'énergie en Afrique. Des missions envoyées par le secrétariat dans plusieurs pays ont reçu des réponses

favorables au sujet de plus grandes possibilités de formation. On pense que l'enquête qui sera faite conjointement par les trois organisations facilitera considérablement l'utilisation des offres d'assistance qui ont été faites.

[The following text is extremely faint and largely illegible due to the quality of the scan. It appears to be a continuation of the report or a list of items.]